

Jeudi 22 octobre 2015

Christophe COUDROY, Directeur Général Délégué aux Ressources (DGDR) est à Toulouse



Un retour en force de la RGPP pour tous les ingénieurs et techniciens ?

- De 10h30 à 12h le DGDR visite les locaux de la DSI à Labège
- à 14h00 il convoque l'ensemble des agents de la délégation et ceux exerçant des fonctions supports* dans les unités, notamment les administrateurs

...« *Rassurez-vous : rien ne va changer !* »

En 2010-2011 la RGPP déboulait au CNRS. Sa philosophie était simple : les fonctionnaires, et en particulier les « fonctions support »*, sont trop nombreux et pas assez efficaces. Il fallait donc les réorganiser pour mieux diminuer leur nombre. Cinq ans plus tard, la diminution des emplois a bien eu lieu et la direction du CNRS se dit contrainte d'appliquer les mêmes méthodes managériales de mutualisation.

Fin Juillet 2015 la direction du CNRS décide de lancer la mutualisation à grande échelle des emplois ingénieurs et techniciens et lance immédiatement son plan.

- **Première étape** : les directeurs d'unités ont été invités à mentionner dans leurs demandes de moyens si les fonctions ingénieurs et techniciens nécessaires au fonctionnement de leurs unités étaient « *mutualisables* ». Le résultat est frappant. 23% des demandes en priorité 1 le seraient. De là à faire passer un message qu'un emploi sur cinq des ingénieurs et techniciens actuels peut être mis en partage entre unités d'un site, il n'y aura qu'un pas.
- **Deuxième étape** : faire passer rapidement une circulaire permettant « *la mutualisation des fonctions d'ingénieurs ou de technicien [...] entre unités relevant d'un même institut, entre unités d'instituts différents ou entre instituts et délégations régionales* » et ce « *sans distinction de BAP ou de statut (fonctionnaires et contractuels)* ».

Les organisations syndicales du CNRS ont été informées fin septembre du projet de circulaire. Ce projet était soumis pour avis au comité technique (CT) du CNRS du 20 octobre qui a été boycotté par les organisations syndicales. Ce boycott fait suite au refus de la direction du CNRS de suspendre l'avis du CT tant que le CHSCT ne s'est pas prononcé sur l'impact de cette circulaire sur les conditions de travail des personnels.

Même méthode, mêmes projets qu'en 2011 ! Mêmes actions !

**Rassemblement devant le LCC, 205 Route de Narbonne
Jeudi 22 octobre à 13h30**

A l'appel des organisations syndicales

CGT, FSU, SGEN-CFDT Recherche EPST, SNPTES et SUD-Recherche EPST

La mutualisation généralisée des IT, dans un contexte de précarité et de manque de moyens, c'est :

- la poursuite des suppressions d'emploi, alors que la précarité touche 1/3 des agents
- des mobilités forcées
- la non reconnaissance des métiers et des compétences
- la perte des savoir-faire
- des conditions de travail dégradées
- une centralisation inefficace
- des externalisations possibles de services entiers

Nous n'en voulons pas !

**fonctions support : finances, achat, GRH, patrimoine, système d'information, services généraux, communication, juridique, secrétariat de direction, ...*